



Plan national d'actions en faveur  
de la Cistude d'Europe

# GESTION DES SITES DE PONTE DE LA CISTUDE D'EUROPE

Version 2.01 - Décembre 2024  
[doi.org/10.48716/FTCistude-6](https://doi.org/10.48716/FTCistude-6)



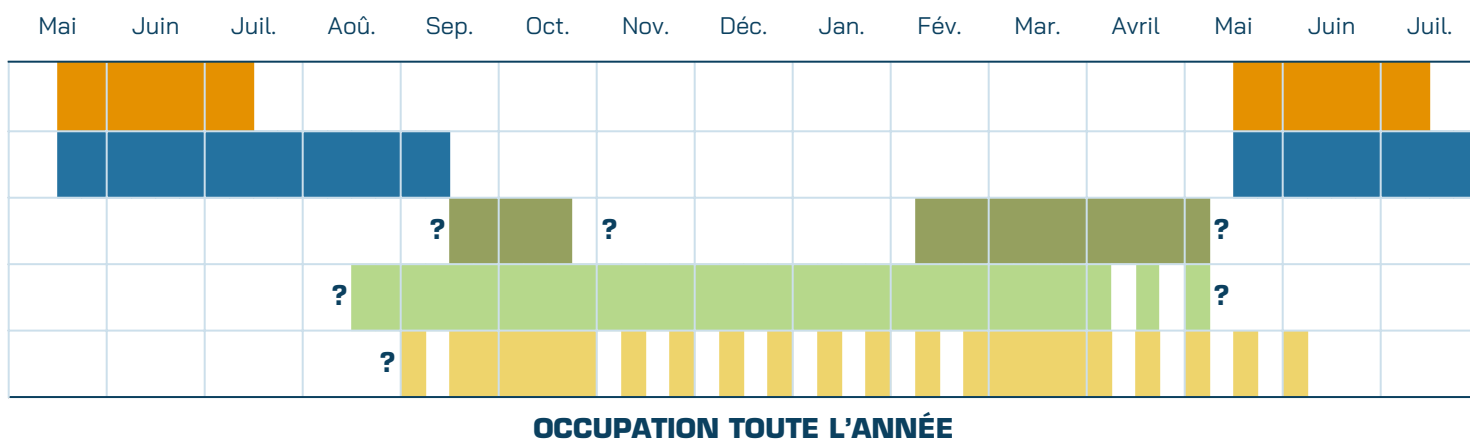
Pour être favorables au dépôt des œufs, au développement et à la survie des jeunes cistudes, les sites de ponte doivent présenter une végétation herbacée basse (intéressante pour la ponte et l'incubation) mais également des strates plus hautes et denses, voire arbustives, qui semblent accroître la survie des émergents.

Un entretien des sites de ponte s'avère nécessaire en cas d'embroussaillage. Deux méthodes peuvent être utilisées (mécanique ou pastorale), mais le calendrier d'intervention doit être limité dans le temps afin de ne pas provoquer de mortalité de femelles lors de la période de ponte.

## Prérequis

La présence de l'espèce, à différents stades de vie (adultes et/ou émergents autour du nid) sur les sites de ponte est impérativement à prendre en compte pour adapter la période et les moyens de gestion des sites. Bien connaître les sites de ponte est un préalable pour une gestion optimisée.

Le calendrier ci-dessous montre l'occupation des sites de ponte de cistudes en fonction du temps et des stades de vie.



**Présence de femelles pour la ponte** ● **Présence d'œufs dans les nids** ● **Période d'émergence**  
**Présence de nouveau-nés dans les nids** ● **Présence d'émergents en phase terrestre**

Occupation d'un site de ponte en Brenne, issu de *Beau F. 2019. Bilan des connaissances nouvelles sur la Cistude d'Europe Emys orbicularis (période 2015 - 2019) et préconisations de gestion. Epiméthée & Réserve nationale naturelle de Chérine. 26pp.*



De récentes études montrent que tant que les émergents sont à l'abri de la déshydratation et de la prédation (par exemple lors d'un printemps humide), ils bougent peu et restent présents sur le site de ponte plusieurs semaines après l'émergence. A l'inverse, lors d'un printemps plus sec, les émergents auront plutôt tendance à se déplacer rapidement et la probabilité de croiser des jeunes sur le site diminuera au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'émergence. Les suivis les plus récents (2023-2024) ont montré que des émergents d'automne ont passé l'hiver à proximité immédiate du nid, dans la végétation, puis ont eu un comportement similaire aux émergents du printemps.

**Une fois que les stades de vie présents sur les sites de ponte sont connus, plusieurs méthodes de gestion peuvent y être appliquées.**

# Le broyage

## Dans quel but ?

Maintenir le milieu ouvert dans le cas de fermeture trop importante, et dans l'impossibilité d'intervenir par la fauche ou le pâturage seulement.

## Quels moyens ?

Mécanique (girobroyeur) ou manuel (débroussailleuse).

## À quelle période ?

- Si l'intervention est mécanique (lourde y compris débroussailleuse), sur des sols durs, préférer les alentours de fin d'août afin de limiter au maximum l'impact sur la cistude et la biodiversité (insectes, plantes à fleurs...)
- Bannir la période de présence des émergents sur le site de ponte (septembre à mai).
- Attention cependant à ne pas intervenir lorsque les sols sont humides afin de ne pas induire un tassement trop important.

## Quelles précautions ?

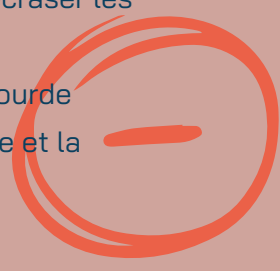
- Laisser la présence de quelques refus (strate herbacée ou arbustive) qui servent de refuges aux émergents.
- Ne pas chercher une végétation rase et uniforme sur l'ensemble du site de ponte.
- Privilégier l'utilisation d'engins légers.

### Impacts positifs

- Empêche la fermeture complète des sites de ponte en cas de sous-pâturage.
- Permet l'extension des zones de ponte.

### Impacts négatifs

- Sur des sols meubles, les engins peuvent tasser le sol et écraser les nids.
- Intervention mécanique lourde pouvant impacter la faune et la flore.



# La fauche

## Dans quel but ?

Maintenir les milieux ouverts ne pouvant être pâturés.

## Quels moyens ?

Fauche avec retrait des résidus de fauche. Mécanique (tracteur) sur de grandes surfaces ou manuel (débroussailleuse) sur de petites (cf. exclos).

## À quelle période ?

Idéalement entre mi-juillet et septembre.

## Quelles précautions ?

- Éviter les actions de fauche en dehors de la période préconisée : selon les sites (climat) et les années (météo), des émergents peuvent être présents sur le site de ponte.
- Privilégier l'utilisation d'engins légers.
- Exporter les produits de fauche.

## Impacts positifs

- Maintien du site ouvert accessible pour les femelles.

## Impacts négatifs

- Risque de mortalité par écrasement des nids et des émergents, ou fauche des femelles si pratiquée au mauvais moment.
- Impact sur la flore et la faune si les fauches sont trop précoces (avant la ponte) ou si la fauche se fait par intervention mécanique.
- Risque de densification du tapis végétal.



# Le pâturage

## Dans quel but ?

Maintenir les milieux ouverts en combinant une mesure de gestion favorable à la cistude avec des activités économiques.

## Quels moyens ?

- Troupeaux de bovins, équins, ovins et caprins en pâturage extensif (< 0.5 UGB/ha/an), les porcins sont à exclure de par leur activité de fouissement.
- Une intervention mécanique périodique sur les refus peut s'avérer nécessaire.

## À quelle période ?

Cela dépend de la taille du site de ponte, des animaux (lourds ou légers), de la nature du sol et de la phénologie des émergences.

Pour des grandes surfaces à pâturage extensif, le pâturage par de gros animaux (bovins ou équins) peut être réalisé toute l'année, en évitant les zones de pontes aux moments critiques (présence des femelles et d'émergents) si l'on craint les risques d'écrasements. Le pâturage extensif est alors préconisé de début mars à mi-mai (avant la saison de ponte), de mi-juillet à mi-août (après la ponte mais avant l'émergence), de fin octobre à fin février (pendant la période d'hibernation).

Si un pâturage extensif ne peut supplanter un pâturage intensif, on préconisera un enlèvement du troupeau aux moments critiques afin d'éviter les risques d'écrasements pour les femelles (mi-mai à début juillet), et pour les émergents (selon la phénologie du site).

À savoir que le pâturage intensif, sur une durée limitée avant la période de ponte (déprimage début avril), peut être favorable dans la mesure où il crée des zones de sols nus (en revanche, il est souvent défavorable à nombre d'espèces floristiques ou d'invertébrés). Mais attention à la phénologie des émergents !

Pour des petites surfaces, préférer un pâturage par des animaux légers (ovins).

## Quelles précautions ?

- Privilégier un pâturage extensif (< 0.5 UGB/ha/an).
- Un pâturage intensif est possible pour empêcher l'enfrichement, mais il devra être réalisé sur une courte durée, en dehors des périodes critiques, et avec des animaux adaptés à la portance du sol (limiter le risque d'écrasement des nids).
- Dans le cas d'une création de site clos (grillage ursus), attention à bien laisser un passage pour les cistudes, en le surélevant ou en créant de trouées.
- Prévoir éventuellement des exclos pour éviter que le troupeau fréquente la zone de ponte pendant et après la ponte.
- Dans le cas d'un pâturage ovin, penser à adapter les clôtures : prévoir des ouvertures de 12 cm par 7 cm tous les 20 mètres.
- Une intervention mécanique (fauche mécanique, broyeur léger) périodique peut s'avérer nécessaire pour gérer les refus de pâturage.

### Impacts positifs

- Maintien du milieu ouvert et d'une végétation basse.
- Création d'une mosaïque de strates herbacées : basse (bon pour la ponte et l'incubation), et refus (refuge pour les émergents).
- Plus favorable à l'ensemble de la faune qu'une intervention mécanique.

### Impacts négatifs

- Risque de blessure ou de mortalité lié au piétinement potentiel des femelles par le bétail au moment de la ponte.
- Risque d'écrasement des nids en période d'humidité du sol.
- Risque d'écrasement des émergents en phase terrestre.

# Le débroussaillage

## Dans quel but ?

Rouvrir des sites non gérés depuis plusieurs années, ou en créer de nouveaux.

## Quels moyens ?

À l'aide d'un tracteur ou tout autre moyen équipé.

## À quelle période ?

S'il s'agit d'un site déserté par l'espèce, il n'y a pas de contrainte spécifique à respecter (l'absence avérée de la cistude devra toutefois être confirmée par plusieurs passages sur site aux moments opportuns). Néanmoins, il sera réalisé en dehors des périodes de nidification puis de reproduction de la plupart des espèces d'oiseaux, soit entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> mars.

## Quelles précautions ?

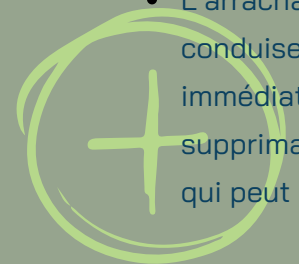
Bien connaître les autres enjeux du site (avifaune notamment).

### Impacts positifs

- Restauration ou création de nouveaux sites rapidement utilisables par l'espèce.
- L'arrachage et le dessouchage conduisent à la disponibilité immédiate du sol pour la ponte en supprimant le système racinaire qui peut bloquer cet accès.

### Impacts négatifs

- La suppression de buissons peut impacter la faune patrimoniale (avifaune notamment).





# L'exclos, protection contre les prédateurs potentiels

## Dans quel but ?

Protéger artificiellement les sites de ponte contre la prédation, dans les zones à fortes densités de sangliers par exemple.

## Quels moyens ?

Par la mise en place de filets à mouton (fil du bas non électrifié) légèrement surélevés pour laisser passer les femelles et empêcher l'accès aux prédateurs : mustélidés, renards, sangliers et animaux domestiques (chiens).

## À quelle période ?

Il peut être temporaire, pendant la période de ponte de mi-mai à mi-juillet, ou permanent.

## Quelles précautions ?

- Pour des sites de pontes restreints dans des zones à fortes densités de sangliers, une clôture électrique trois ou quatre rangs, bien ancrée dans le sol, peut s'avérer nécessaire pour empêcher l'accès des sangliers au site de ponte. Dans le cas où des nids frais et non prédatés ont été détectés, des cages individuelles peuvent être mises en place de manière très ponctuelle (page suivante).
- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement électrique du système.
- Veiller à ce que la carapace des tortues ne puisse pas toucher la partie électrifiée du filet.
- Pour un exclos permanent, prévoir une gestion pour éviter l'enfrichement.

## Impacts positifs

- Réduction à néant de la prédation à l'intérieur.

## Impacts négatifs

- Fermeture du milieu et donc perte de l'intérêt du site en cas d'absence de gestion.



Dispositif de protection individuelle d'un nid (© J.-M. Catil)

### Pour aller plus loin

- Tutoriel Youtube exclus : [https://www.youtube.com/watch?v=pKOHstE2L\\_A](https://www.youtube.com/watch?v=pKOHstE2L_A)
- Protocole de mise en défens d'un site de ponte : [https://www.researchgate.net/publication/333339167\\_Mise\\_en\\_defens\\_d'un\\_site\\_de\\_ponte\\_de\\_Cistude\\_d'Europe\\_Emys\\_orbicularis](https://www.researchgate.net/publication/333339167_Mise_en_defens_d'un_site_de_ponte_de_Cistude_d'Europe_Emys_orbicularis)



### Précautions générales

Le choix des techniques est à juger selon le contexte local. Il convient de connaître les périodes d'émergence du site pour le choix des dates d'interventions. Les autres éléments du patrimoine naturel (faune, flore et habitats) du site et la législation applicable sont également à prendre en compte avant toute action de gestion.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Barthe L. (2012). Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Midi-Pyrénées. CPIE Pays Gersois, 83pp.

Épiméthée (2019). Bilan des connaissances nouvelles sur la Cistude d'Europe en Brenne (période 2015-2019) et préconisations de gestion. 26pp.

Priol P. (2009). Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine. Cistude Nature, 166pp.

### Crédits photos :

Émergence d'un cistudon (page 1) : Frédéric Beau

### Citation :

Société herpétologique de France (2024). Gestion des sites de ponte de la Cistude d'Europe. Fiche technique - Version 2.01. 11pp. <https://doi.org/10.48716/FTCistude-6>

Cette fiche technique a été rédigée et mise à jour dans le cadre du PNA en faveur de la Cistude d'Europe, coordonné par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et animé par la Société herpétologique de France.

